

## APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2014 E 4060)

Dans le cadre du projet " Aménagement du Réseau de Transport ", la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) a décidé de lancer un appel d'offres national N° 2014 E 4060 en vue de passer commande pour les travaux de déviation de deux lignes aériennes HT au poste M'SAKEN.

Toute entreprise justifiant de l'agrément minimum B2 Catégorie 4 peut participer à cet appel d'offre.

Le retrait de l'appel d'Offres contre le paiement d'un montant de cinquante Tunisiens (50 DT) en espèce ou en chèque certifié se fera auprès de **la Direction Équipement, Département Études Moyens de Transport, au Siège de la STEG, 38 Rue Kamel Atatürk – Tunis** à partir de la date de la parution du présent communiqué.

Les offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre Central de la STEG au plus tard le **Judi 20 novembre 2014 à 09h00** délai de rigueur au nom de :

**Madame la Présidente de la Commission d'Achat à la Direction de l'Équipement  
De la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz, 38, Rue Kamel Atatürk - 1001 - Tunis**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 E 4060 :**  
**« TRAVAUX DE DÉVIATION DE DEUX LIGNES AÉRIENNES HT AU POSTE M'SAKEN »**

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des conditions d'Appel d'Offres (CCAO) et accompagnées des pièces suivantes en originales :

**1- Le cautionnement provisoire suivant : 2 000 DT**

**2- Les pièces annexes suivantes :**

- \* L'agrément délivré par les autorités compétentes datant de moins de cinq (5) ans.
- \* Une déclaration sur l'honneur, présentée par les soumissionnaires, comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- \* Un certificat de non faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- \* Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S.
- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- \* Extrait du registre de commerce.
- \* Une déclaration sur l'honneur confirmant que le soumissionnaire n'était pas un agent public ayant cessé son activité à la STEG depuis moins de cinq ans (sauf essaimé).

**3- Toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.**

Les offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre Central de la STEG par voie postale recommandé ou par rapide-poste ou déposé (contre décharge) au B.O.C de la STEG au plus tard le **judi 20 Novembre 2014 à 09h00**, délai de rigueur et resteront valables pendant **90 jours** comptés à partir du lendemain de cette date.

La séance d'ouverture des offres technico-financière est **publique** et elle aura lieu le **Judi 20 Novembre 2014** à partir de **14h30**.

Seules les offres parvenues par voie postale en recommandé ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre de la STEG au plus tard à la date limite sus indiquée seront acceptées et ce sans aucune considération de la date d'envoi ou du cachet de la poste. Le cachet du bureau d'ordre (BOC) de la STEG fait foi.

**NB** : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.